

Vos contacts

Les services départementaux du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

- informent sur les conditions d'accès au Bafa,
- valident les stages,
- délivrent le brevet.

Les associations habilitées par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

- organisent les formations (adresses disponibles auprès des directions départementales ou régionales du ministère).

La caisse d'Allocations familiales

La Caf fournit l'imprimé de demande d'aide financière, disponible également sur le www.caf.fr.

Après votre inscription en session d'approfondissement ou de qualification, vous remettez dans un délai de 3 mois votre demande d'aide financière à votre Caf pour obtenir le paiement.



Le Bafa vous tente ?

Votre Caf peut vous aider

www.caf.fr

Vous voulez devenir animateur ?

Votre Caf peut vous aider.

qu'est-ce que le Bafa ?

C'est le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs.

Ce n'est pas un diplôme professionnel mais il est nécessaire pour encadrer, de façon occasionnelle, des enfants ou des adolescents en accueil périscolaire ou en centre de vacances et de loisirs.

à quoi sert-il ?

- À prendre des responsabilités auprès des enfants et des adolescents.
- À vous investir sur votre commune, dans votre quartier à travers des activités d'animation.
- À percevoir une rémunération en participant à un projet utile.

pourquoi la Caf offre-t-elle cette aide ?

- Pour contribuer au développement de la qualité de l'encadrement dans les centres de vacances et de loisirs qui accueillent des enfants et des adolescents pendant leurs temps libres.
- Pour vous aider à vous impliquer dans la vie de votre quartier, de votre commune, auprès des enfants et des jeunes.

comment la Caf peut-elle vous aider ?

La Caf peut prendre en charge une partie de vos frais de formation au Bafa, soit 91,47 €.

- Adressez-vous à votre Caf qui vous fournira un formulaire de demande d'aide à la formation Bafa.
- Dans un délai maximum de trois mois après votre inscription à la session de qualification ou d'approfondissement, vous remettrez, à la Caf, votre demande d'aide complétée des justificatifs de votre formation générale, de votre stage pratique et de votre inscription à la session d'approfondissement ou de qualification.
- L'aide financière sera majorée de 15,24 € si vous suivez, au cours du stage d'approfondissement, une formation centrée sur l'accueil du jeune enfant.

Attention, la Caf n'assure pas vos inscriptions à la formation et aux stages.

Le Bafa mode d'emploi

comment se déroule la formation ?

Etape n° 1 – La session de formation générale

Vous suivrez d'abord un stage théorique de 8 jours, proposé par une association habilitée par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Ce stage peut se dérouler en internat, en externat, en continu ou fractionné en deux, trois ou quatre parties. Il est payant.

Etape n° 2 – Le stage pratique

Pendant ce stage, vous mettrez en application les acquisitions de la session de formation générale, à effectuer dans un délai maximum de 18 mois. D'une durée de 14 jours, le stage pratique s'effectue en centre de loisirs sans hébergement ou en centre de vacances. En tant qu'animateur stagiaire, vous pouvez être rémunéré par l'organisateur du séjour.

Etape n° 3 – La session d'approfondissement ou de qualification

Vous pouvez choisir entre la session d'approfondissement et la session de qualification. L'une ou l'autre doit se dérouler au plus tard dans les 30 mois à partir de la date d'inscription à la formation.

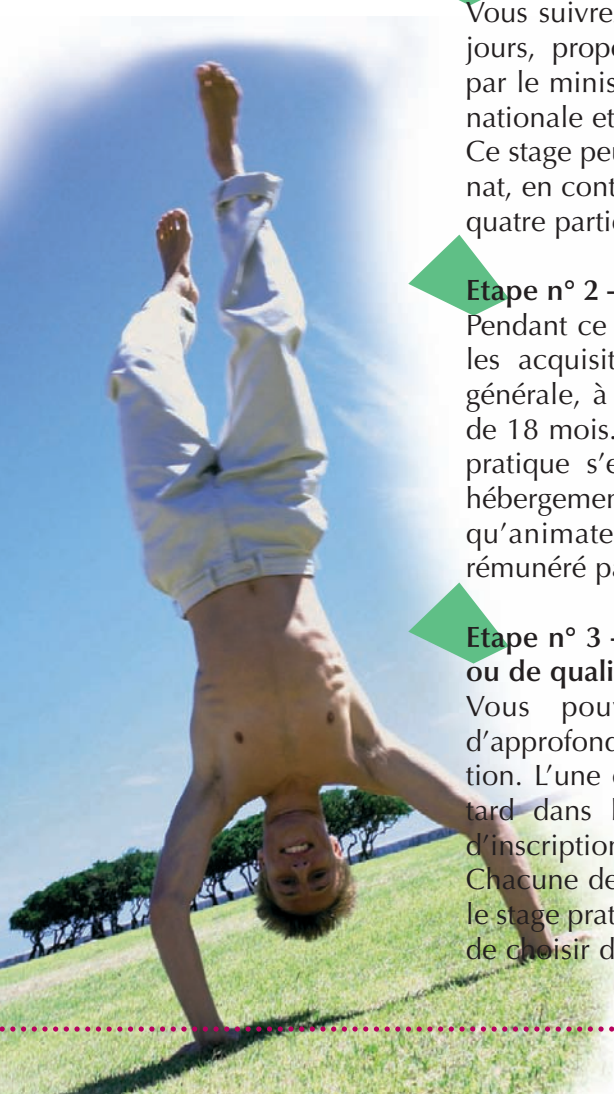
Chacune de ces sessions permet de compléter le stage pratique précédent, de faire un bilan et de choisir des options d'activité.

L'une et l'autre sont payantes. C'est à cette étape que la Caf peut vous aider financièrement.

- L'approfondissement (6 jours) permet de compléter la formation par l'exercice d'une ou plusieurs activités, notamment en direction des jeunes enfants. Si vous souhaitez centrer cet approfondissement sur l'accueil du jeune enfant, la Caf apportera une aide financière plus importante.
- La qualification (8 jours) permet de reconnaître une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécialisé : sport, communication, activités scientifiques et techniques.

Et le brevet !

Chacune des trois étapes donne lieu à une appréciation prise en compte pour la délivrance du brevet par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.



quelles sont les conditions pour préparer le Bafa ?

- Avoir au moins 17 ans au premier jour de la session de formation générale.
- Être inscrit auprès de la direction départementale du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche de votre lieu de résidence.
- Suivre la formation générale et la session d'approfondissement organisées par les associations habilitées par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche pour dispenser cette formation.
- Effectuer le stage pratique d'animation dans un centre de vacances déclaré ou de loisirs habilité par les directions départementales de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Ce stage peut être organisé par les associations qui assurent la formation, par d'autres associations, par les communes, par les comités d'entreprise...

